



La sécurité routière aux abords des écoles d'Halluin

Démarche globale intégrée

« Notre démarche a comme premier objectif la sécurité mais elle a, de fait, un impact sur la santé des enfants et la qualité de l'air aux abords des écoles »

Thierry Polnecq, responsable du Pôle Prévention de la Mairie d'Halluin

Localisation > Où ?

- Nord (59)
- Lille Métropole Communauté Urbaine
- Halluin
- Zone urbaine

Cible(s) > Qui ?

- Les élèves des 9 écoles primaires publiques et privées de la ville

Temporalité > Quand et depuis quand ?

- Lancement de la démarche en 2011
- Tous les jours de 8h15 à 8h45, de 11h15 à 11h45, de 13h15 à 13h45 et 16h15 à 16h45

Portage > Avec qui ?

Pilote :

- Le Pôle prévention municipal d'Halluin

Partenaires :

- Les directeurs d'écoles

Détail action > Quoi ?

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation) :

- La démarche fait suite à deux accidents impliquant chacun un enfant blessé par un automobiliste en train de manœuvrer. Les directeurs d'écoles et parents d'élèves sollicitent alors la mairie pour améliorer la sécurité routière des élèves sur le chemin de l'école.

Détail de la mise en place de la démarche :

- La Mairie d'Halluin décide de sécuriser les rues d'accès aux écoles aux heures d'entrée et sortie de classe. Les parents peuvent sans risque laisser les enfants finir le trajet à pied sans eux.

Détail action :

- Une rencontre est organisée par la mairie avec l'ensemble des directeurs d'école pour présenter et valider le projet.
- Des agents sont postés aux extrémités des rues des écoles pour bloquer le passage automobile et autres véhicules motorisés (hormis les personnes handicapées et les transports en commun) aux moments des entrées et sorties de classes.
- Les parents d'élèves sont informés de la démarche via le carnet de vie scolaire des enfants. Les arguments portent sur la sécurité mais également sur les bienfaits de la marche sur la santé des enfants.
- Un pédibus est organisé pour les élèves de l'école Jean Macé à partir du parking d'une supérette située à 200 mètres de l'école. Un agent accompagne ensuite les enfants jusqu'à l'école par un chemin piétonnier.
- En parallèle, les élèves sont sensibilisés à la sécurité routière avec le passage d'un permis piéton pour les CE2 et d'un permis cycliste pour les CM2 (séance théorique suivi d'un parcours de maniabilité), ainsi que l'organisation d'une sortie vélo avec pique-nique pour les CM2.

Détail action > **Quoi ?**

Bilan de l'action :

- La démarche de blocage des rues à la circulation automobile n'est bien perçue et comprise que par la moitié des parents. Il subsiste des conflits réguliers entre les agents et certains parents d'élèves.
- Entre 8 et 15 enfants utilisent quotidiennement le pédibus de l'école Jean Macé.
- La démarche de sécurité routière est complétée par un diagnostic 3 fois par an des vélos des collégiens (vérification des freins, de l'éclairage...) en partenariat avec la police municipale et l'organisation annuelle d'un ludicode ouvert à tous les habitants qui permet de réviser de manière ludique sa connaissance du code de la route à partir de photos de situations concrètes dans la ville d'Halluin.

Des conseils pour réussir (points de vigilance) :

- Le blocage des abords d'écoles a été rendu possible à Halluin car il s'agit de petites rues. Il n'aurait pas été possible pour la mairie de bloquer les grands axes routiers
- Pour que les parents jouent le jeu, il faut malgré tout qu'un parking soit disponible dans un rayon de 300 mètres environ.
- Les agents qui sécurisent les accès aux écoles n'ont pas de pouvoir de police et doivent faire preuve de pédagogie pour expliquer la démarche aux parents et riverains. Une formation est à prévoir en ce sens dès le début de la démarche.

Moyens humains / financiers / techniques > **Comment ?**

Moyens financiers :

- Panneaux indicateurs « stop »
- Chasubles fluorescentes
- Achat de bâtons lumineux pour les périodes hivernales (en projet)
- Achat d'une piste de maniabilité et d'une piste d'éducation routière pour les permis piétons et cyclistes dans le cadre du Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière
- Achat d'un stock de 8 vélos et de casques

Moyens humains :

- 11 agents recrutés spécifiquement sur des contrats de 8h/semaine

Moyens techniques :

- Un arrêté municipal pour le blocage temporaire des rues
- Des barrières mobiles

Contacts

Pôle prévention - Mairie

Thierry POLNECQ
Espace François Mitterrand –
24 rue Marthe Nollet
BP 156 - 59433 Halluin cedex
Courriel : thierrypolnecq@mairie-halluin.fr



Centre ressource régional en écomobilité

Sébastien TORRO-TOKODI /
Judicaël POTONNEC
23 rue Gosselet 59000 Lille
Tel : 03 20 52 97 58
Courriel : contact@ecomobilite.org
Site Internet : www.ecomobilite.org